



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

01/06/2018

Dossier complet le :

01/06/2018

N° d'enregistrement :

2018-6674

1. Intitulé du projet

SCI MAGILO

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom COUTURIER

Prénom Jacques

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI MAGILO

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

COUTURIER Jacques, gérant

RCS / SIRET

4 8 0 6 2 7 0 3 3 0 0 0 1 6

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aire de Stationnement ouverte au public	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un parking a deux niveaux. Chaque niveau aura une superficie de 1950,70m², le parking enterré ne sera pas clos.

Il existe 86 places de stationnement à cet emplacement.

Elles seront supprimées afin de réaliser un parking aérien de 65 places (niveau 21.47/21.56) et un parking de 79 places enterré (niveau 18.47) situé en dessous.

L'accès piéton à ce dernier se fera par 2 trottoirs roulants inclinés mécaniques. Il sera protégé par des tôles perforées laquées blanches et vitrages.

L'accès VL se fera par 1 entrée différenciée de la sortie au niveau 21.47/21.56 et par une rampe Entrée/Sortie au niveau 18.47.

La structure du parking sera en voile béton banché et poteaux - Blanc Pur - avec structure métallique/dalle béton/étanchéité au niveau 21.47/21.56

4.2 Objectifs du projet

Créer du stationnement supplémentaire lié à la demande de l'activité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en la réalisation d'un parking à deux niveaux. Chaque niveau aura une superficie de 1950,70m², le parking enterré ne sera pas clos.

Il existe 86 places de stationnement à cet emplacement.

Elles seront supprimées afin de réaliser un parking aérien de 65 places (niveau 21.47/21.56) et un parking de 79 places enterré (niveau 18.47) situé en dessous.

L'accès piéton à ce dernier se fera par 2 trottoirs roulants inclinés mécaniques. Il sera protégé par des tôles perforées laquées blanches et vitrages.

L'accès VL se fera par 1 entrée différenciée de la sortie au niveau 21.47/21.56 et par une rampe Entrée/Sortie au niveau 18.47.

La structure du parking sera en voile béton banché et poteaux - Blanc Pur - avec structure métallique/dalle béton/étanchéité au niveau 21.47/21.56

Un muret béton - Blanc Pur sera édifié en périphérie du parking.

Le parking passera de 247 places à 327 places.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

stationnement de la clientèle du centre commercial

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur 60.00x largeur 32.00m Hauteur 3.00m	mètre mètre

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

91, avenue du 8 Mai 1945
86000 POITIERS

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6 ° 5 5 ' 8 1 " 2 Lat. 0 0 ° 3 1 ' 2 7 " 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

85 places de stationnement sur les 247 existantes

Pas d'augmentation de la surface au sol mais création d'un niveau.
Le parking passera de 247 places à 327 places.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Mais non concerné par la zone du PPRN
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☒	☐	SAFT Leclanché à 85 mètres

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Légèrement, Le profil du terrain est approprié à la réalisation de cet ouvrage car peu de terrassement. environ 1.00m
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Car sur la même emprise des parkings déjà existants; pas d'emprise au sol supplémentaire.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Le parking actuel de 247 places et l'avenue du 8 Mai 1945 génèrent déjà du bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Le parking actuel de 247 places et l'avenue du 8 Mai 1945 sont déjà très passants
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Non, Hors du périmètre
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à Poitiers le, 31 Mai 2018

Signature



SCI MAGILO
AVENUE DU 8 MAI 45
86000 POITIERS

SCI MAGILO

PROJet de **CONSTRUCTION** d'un Parking Enterré
Commune de **POITIERS** (86 000)

Maitre d'OUVrage

SCI MAGILO, représentée par M. COUTURIER Jacques
91, Avenue du 8 Mai 1945
86 000 POITIERS

Localisation du PROJ

91, Avenue du 8 Mai 1945
86 000 POITIERS
Section HL- Parcelle n°231
Surface : 22200.00m²



PROUST Stéphane
ARCHITECTE D.E.
La Quinatière
86410 BOURESSE
Tél. 05 49 42 85 19
N° National 079183

ARCHItecte

StéphanePROUST, Architecte DEA&HMONP,
N° National 079183,
LD La Quinatière, 86 410 BOURESSE

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le 21 Septembre 2017

DPC



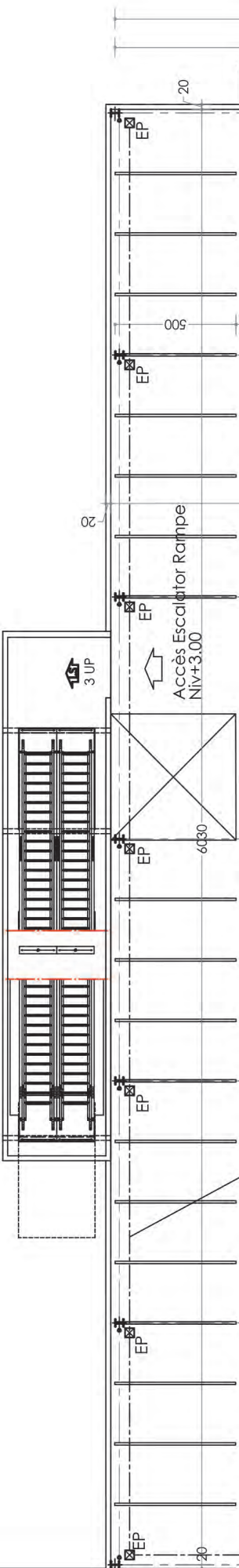
Photo3



Photo4

PROUST Stéphane
ARCHITECTE D.E.
La Quinetière
86410 BOURESSE
Tél. 06 49 42 85 19
N° National 079183

Nombre de place TOTAL sur le site avant Travaux : 241 places
Nombre de place TOTAL sur le site après Travaux : 351 places
Dont 7 PMR & Familles et 35 places dédiées aux 2 roues.

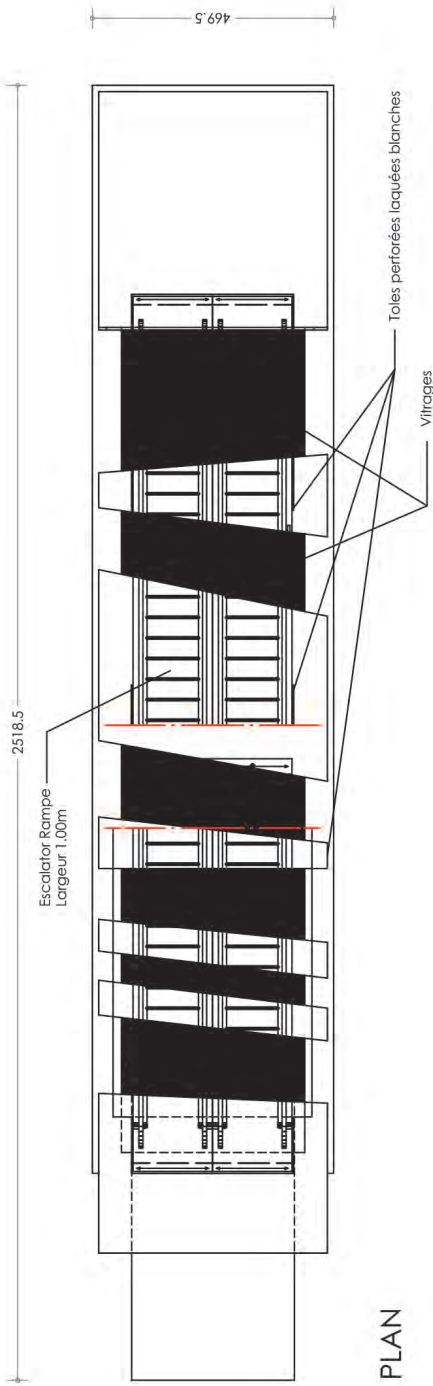


PLAN Façades Escalator

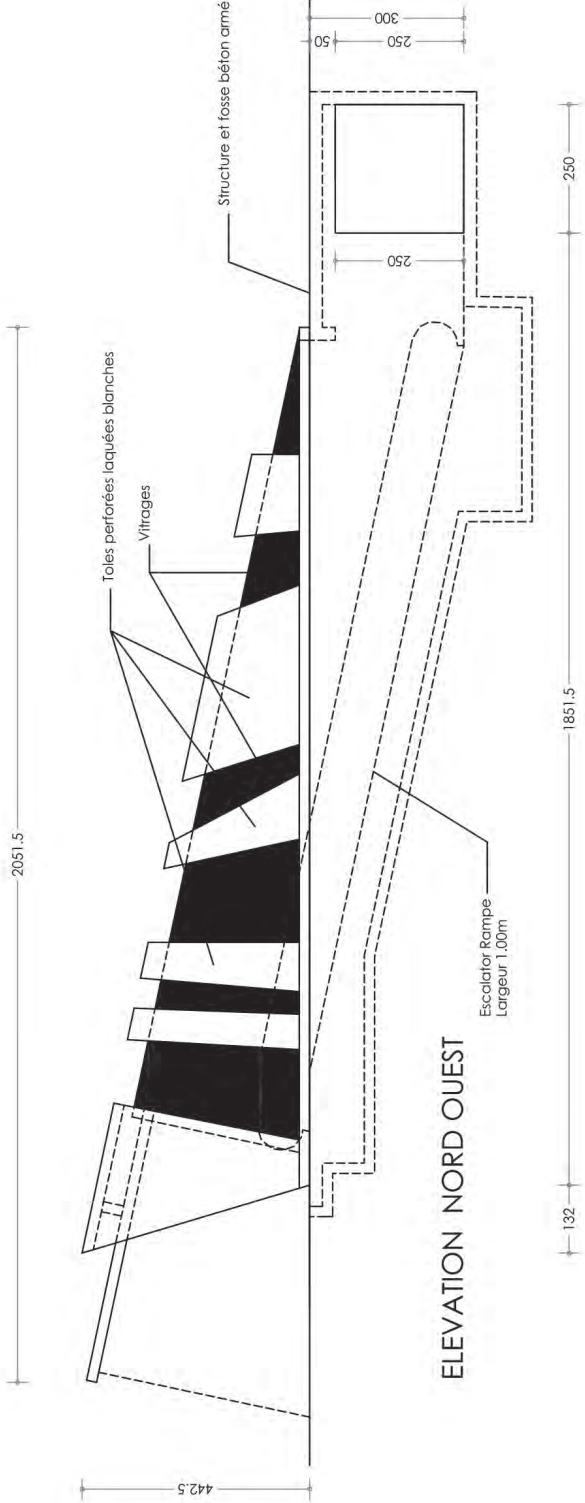
Le 21 Septembre 2017
ECh : 1/150°

StéphaneProust, Architecte DEA&HMONP, N° National 079183, LD La Quinatière, 86 410 BOURESSE

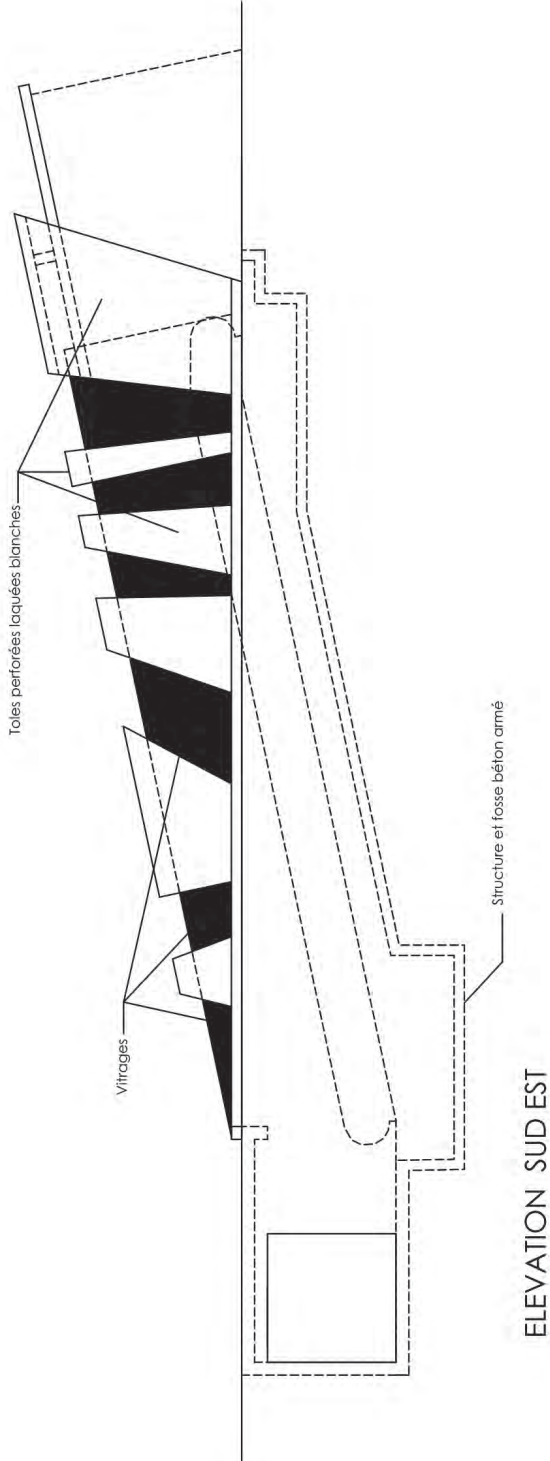
PC.



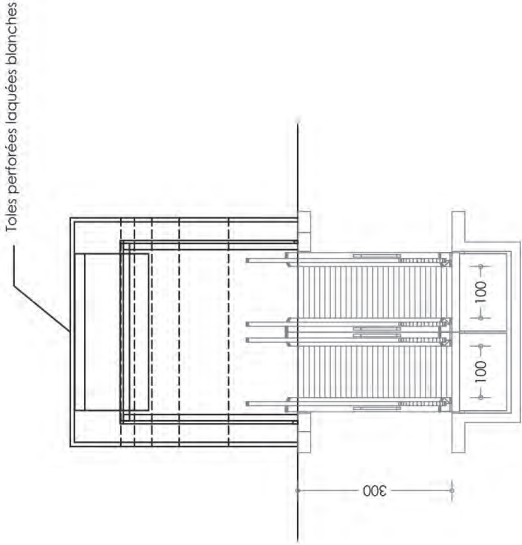
PLAN



ELEVATION NORD OUEST

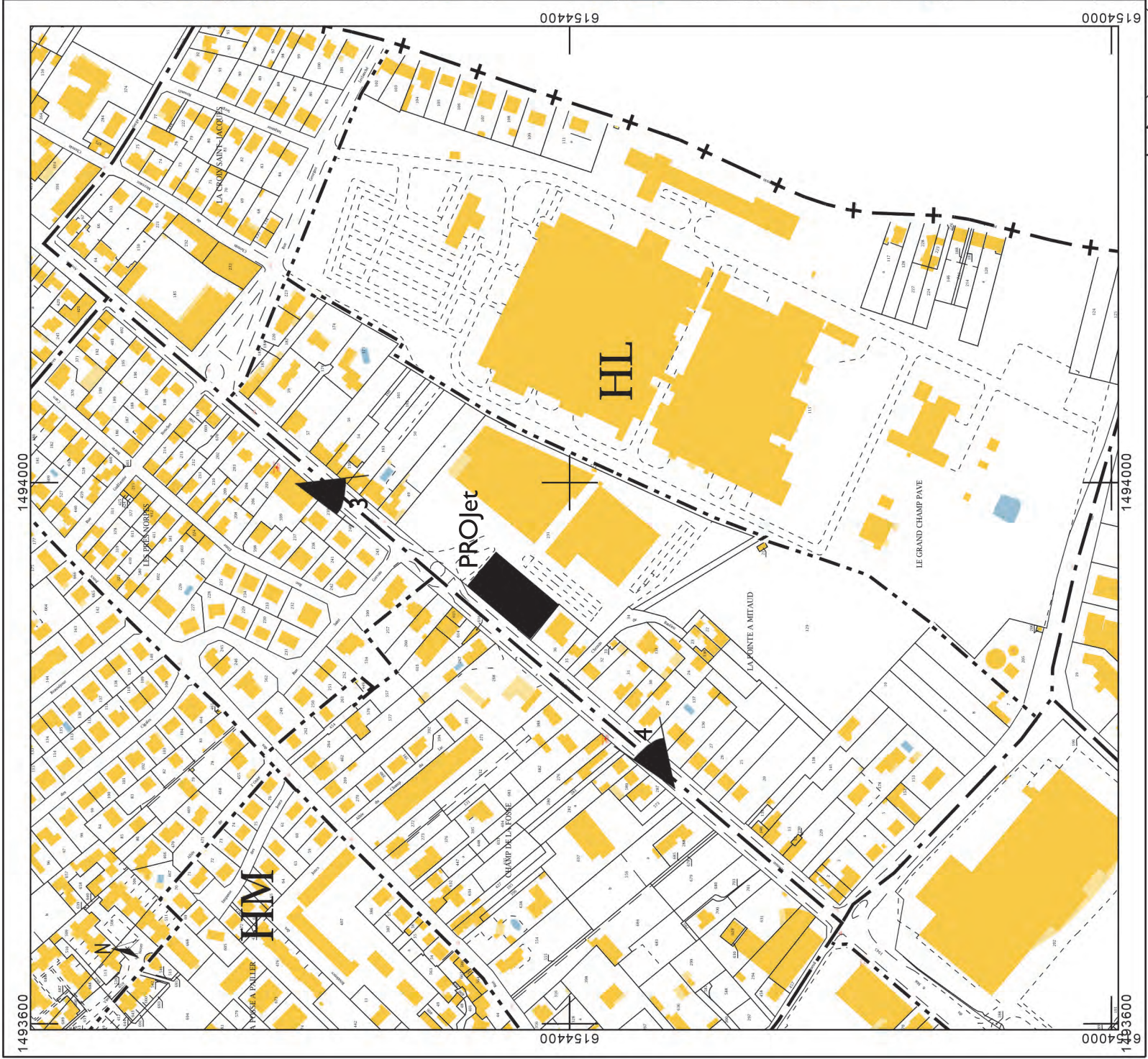


ELEVATION SUD EST



ELEVATION NORD EST

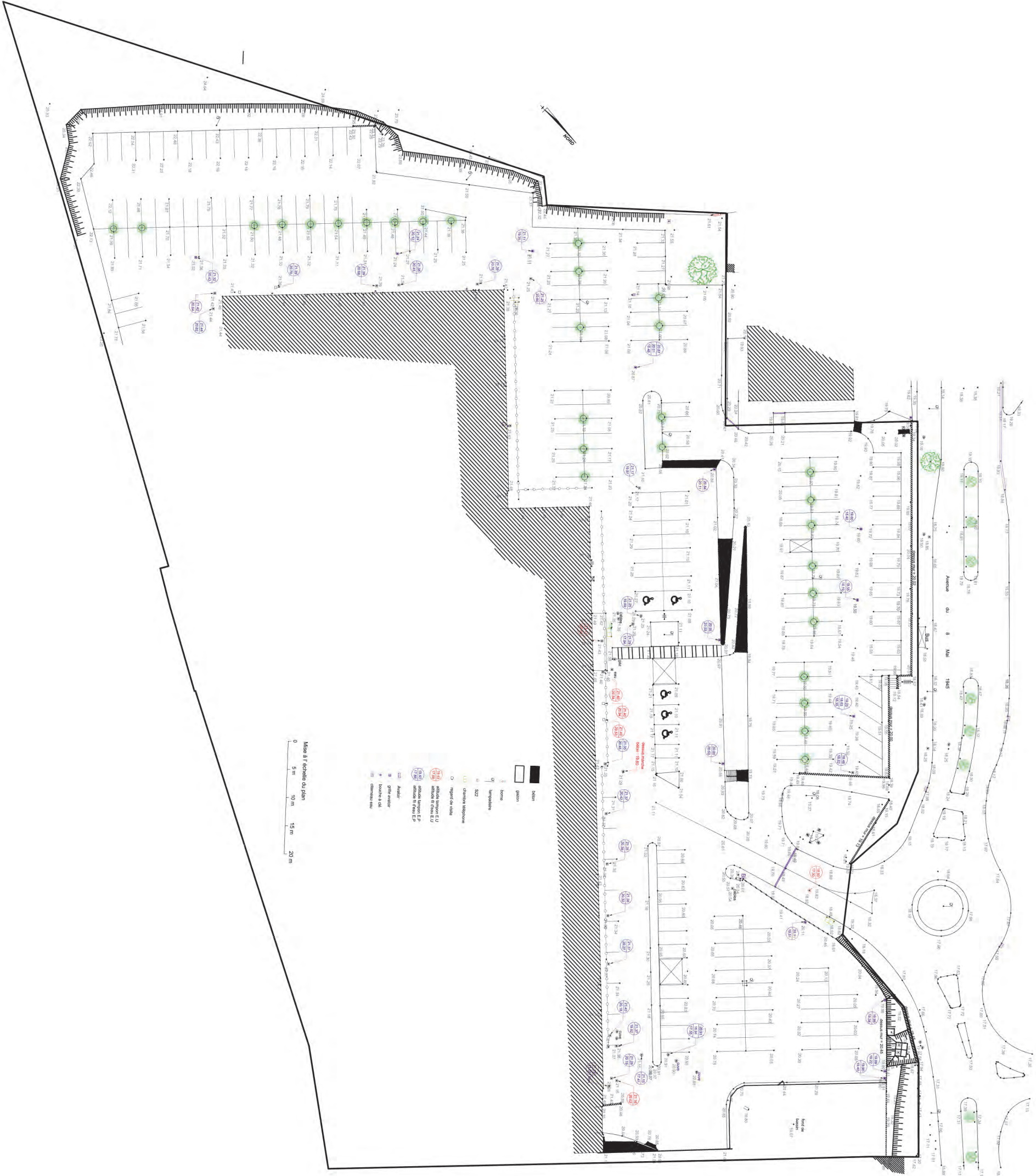
PROUST Stéphane
ARCHITECTE D.E.
La Quinatière
86410 BOURESSE
Tél. 06 49 42 85 19
N° National 079183



MASSE EXISTANT

Le 21 Septembre 2017
ECh : 1/750°

PC²



PROUST Stéphane
ARCHITECTE D.E.
La Quinzière
86410 BOURESSE
Tél. 06 49 42 86 19
N° National 079183

MASSE PROJETÉ

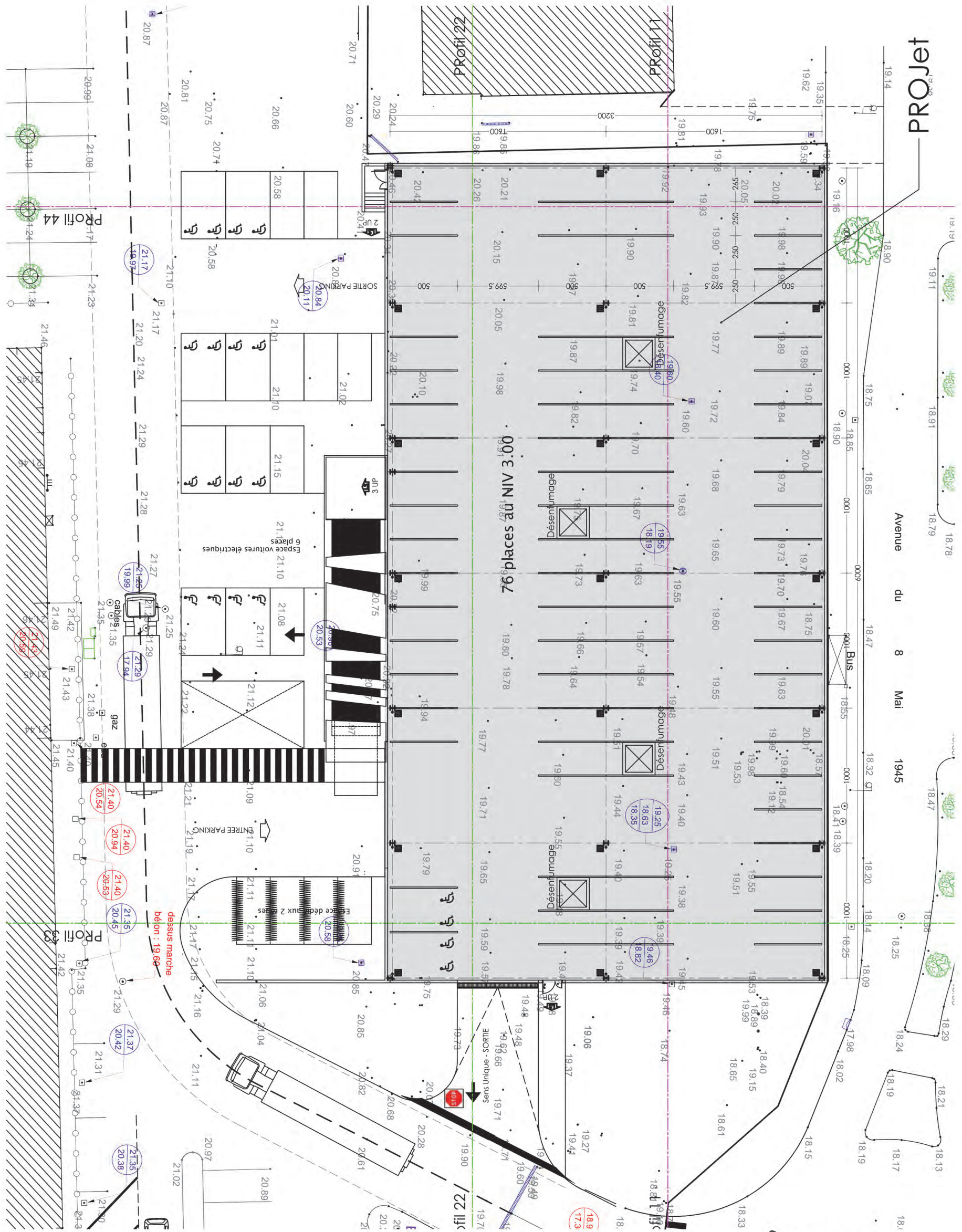
StéphaneProust, Architecte DEA&HMONP, N° National 07616183, LD La Quinière, 86 014 BOURSESSE

PROUST Stéphane
ARCHITECTE D.E.
La Quinière
86410 BOURSESSE
Tél. 06 49 22 85 19
N° National 07616183

Maître d'Ouvrage
SCI MAGILO
91, avenue du 8 Mai 1945
86 000 POITIERS

91, avenue du 8 Mai 1945
86 000 POITIERS

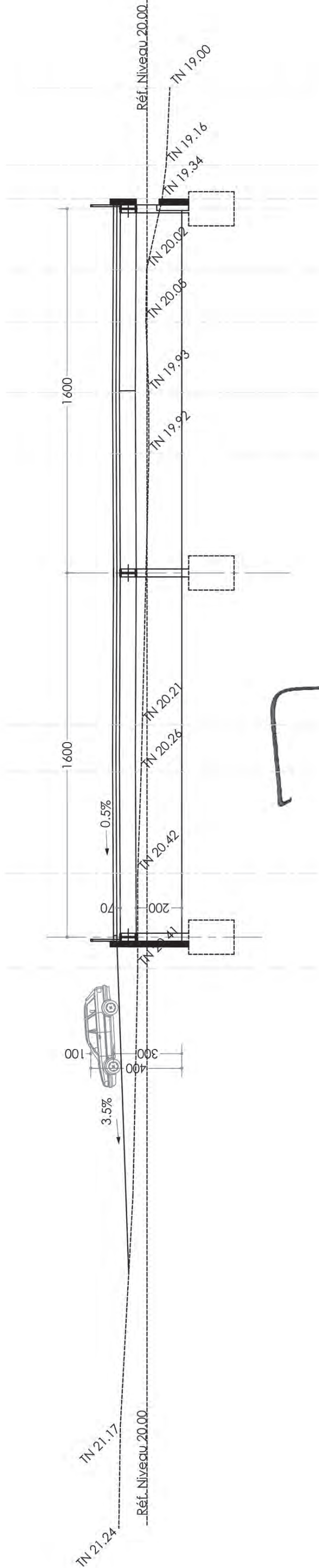
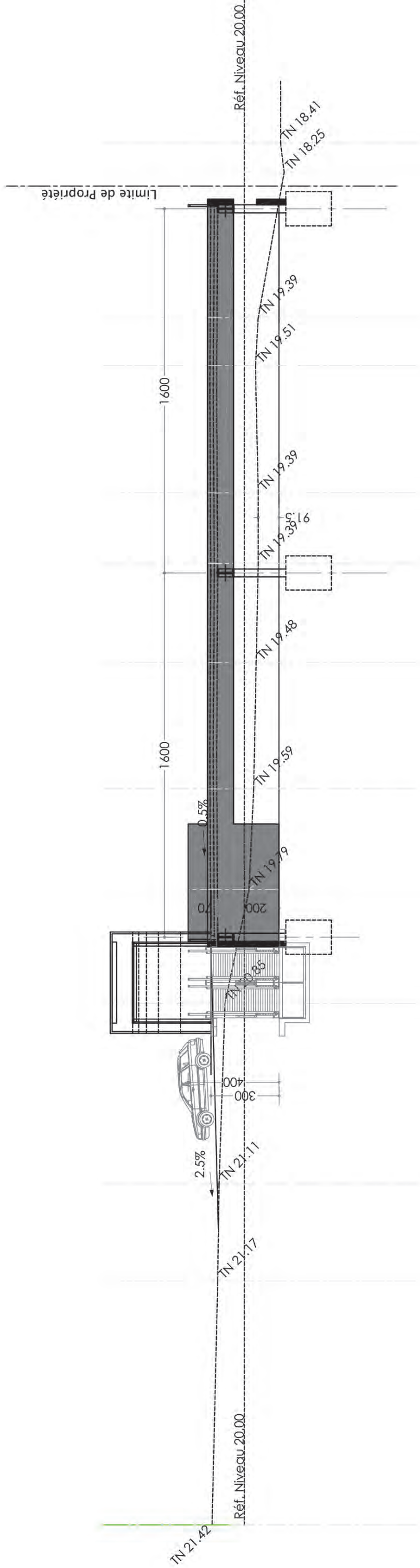
PROJET de Construction d'un Parking Enterré



PROFILS en Travers

Le 21 Septembre 2017
ECh : 1/250°

PC31



PROUST Stéphane
ARCHITECTE D.E.
La Quinatière
86410 BOUPRESSE
Tél. 06 49 42 86 19
N° National 079183

Insertion dans le SITE



Photo1 - Etat des Lieux



Photo1 - Insertion dans le SITE

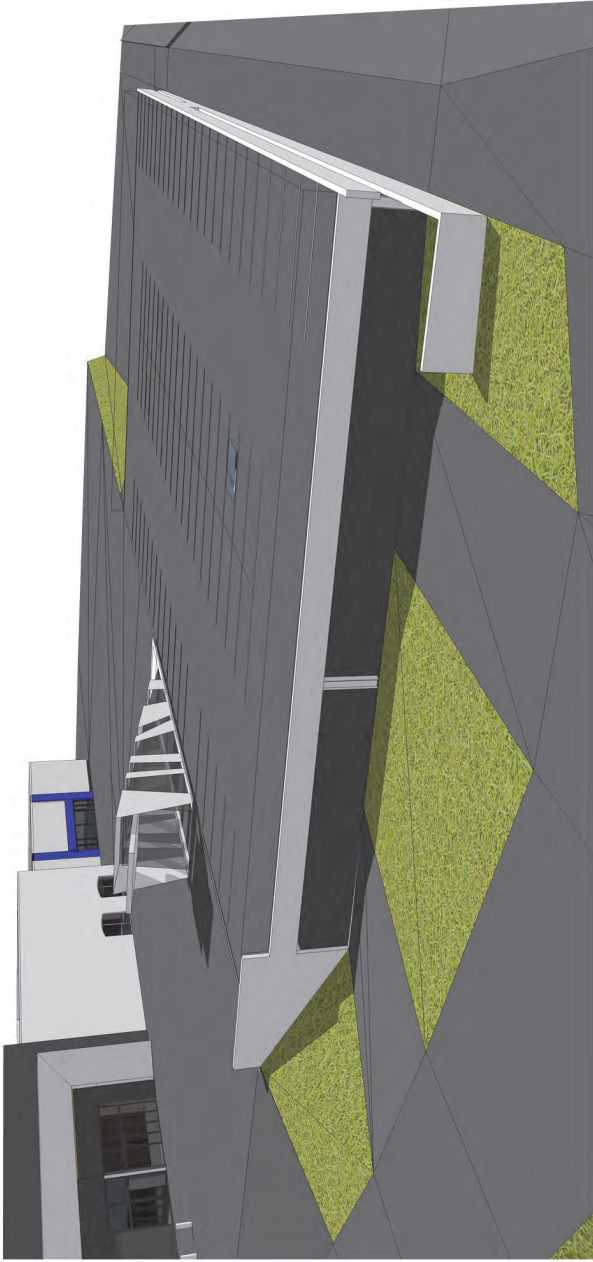
PROUST Stéphane
ARCHITECTE D.E.
La Quinzière
86410 BOURESSÉ
Tél. 06 49 42 85 19
N° National 079183

Vues PERSPECTIVES

Le 21 Septembre 2017
ECh :

PC₆₁

Stéphane Proust, Architecte DEA & HMONP, N° National 079183, LD La Quinetière, 86 410 BOURESSE



PROUST Stéphane
ARCHITECTE D.E.
La Quinetière
86410 BOURESSE
Tél. 06 49 42 85 19
N° National 079183

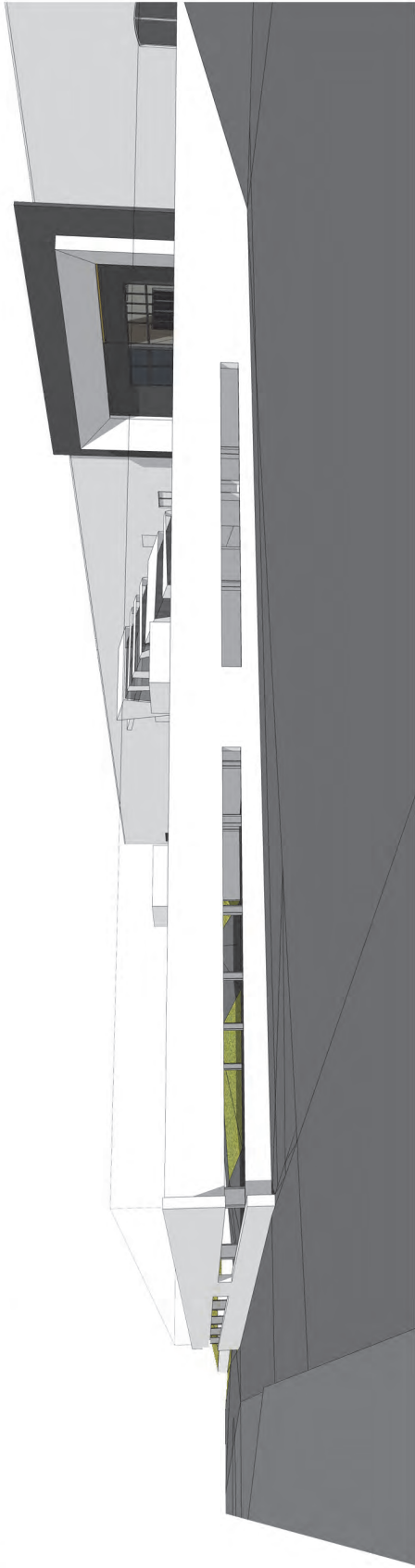




Photo1



Photo2

PROUST Stéphane
ARCHITECTE D.E.
La Quinetière
86410 BOURESSE
Tél. 06 49 42 86 19
N° National 079183